

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2026

Le 9 janvier 2026, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CHARBONNIER Jérôme

GIBERT Maryline

CAZORLA Dominique

DEFOND Thérèse

GOUTORBE TORRE Jeannine

CHABRIER Alexandre

FORET Clotilde

PENT Damien

Étaient absentes : MOREL Nathalie, DEFOND Marion

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2025
- Soumission au régime forestier de parcelles boisées appartenant à la commune
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Soumission de parcelles boisées appartenant à la commune au régime forestier

En plus de la forêt communale, née des sectionaux récupérés en 2017-18, la commune possède 23 ha de parcelles boisées de plus d'un demi-hectare. Pour pouvoir valoriser cette forêt, ces parcelles doivent être soumises au régime forestier et gérées sous le contrôle de l'ONF.

Il y a aussi 9 ha de petites parcelles boisées : elles seront déclarées à l'ONF mais non soumises au régime forestier. Le conseil municipal, demande, après délibération et à l'unanimité, de soumettre au régime forestier les parcelles boisées de plus d'un demi-hectare appartenant à la commune.

Ordre du jour : Questions diverses

• Organisation du repas des Anciens du 18 janvier

26 personnes bénéficiaires sont attendues à partager le repas organisé par la municipalité le dimanche 18 janvier 2026. 26 autres ont choisi le bon d'achat utilisable à l'épicerie du village.

Installation de la salle des fêtes le samedi 17 janvier avec des membres du groupe d'activités manuelles de la bibliothèque.

Dimanche 18 janvier, rendez-vous à 11h30 pour l'accueil.

• Demande de passage de motos de la « Saint-Martinoise » dans le territoire de Saint-Priest

L'événement est prévu le samedi 28 mars 2026. Le conseil municipal valide par 8 voix pour (1 abstention) la demande de passage de motos de la « Saint-Martinoise » dans le territoire de Saint-Priest dans la mesure où un état des lieux sera fait avant et après. Si nécessaire, l'association s'engage à réaliser les travaux de réparation.

• Commission bâtiments

La commission se réunira prochainement afin de faire le point sur l'ensemble des travaux réalisés et encore en cours de réalisation dans les logements.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 février 2026 à 20h00 à la mairie. La séance est close à 21h35.

Le Président,



Le secrétaire,

